



## **Solidaires Finances**

4 rue des Clercs  
57 000 METZ  
TEL/FAX :03.87.55.89.00  
06.32.23.97.65



Metz, le 05/07/2016

# **Pour l'INSEE quand le bâtiment va, tout va ... pas pour Solidaires**

## **COMPTE-RENDU DU CHS-CT DU 04/07/2016**

Pour la énième fois, le CHS CT a eu à se pencher sur la future installation du Centre Statistique dans les locaux place du roi George à Metz. Ce projet, destiné à compenser les pertes d'effectifs liées aux restructurations militaires accueillera 350 personnes au lieu des 700 initialement prévues.

La Direction Générale de l'INSEE a décidé de passer à la vitesse supérieure en demandant aux élus au CHS-CT de la Moselle d'avaliser cette installation.

Les risques psycho-sociaux font partie des principales prérogatives du CHS-CT, la jurisprudence de la cours de cassation stipule que « tout projet de réorganisation doit être présenté au CHS-CT, il doit être complet afin qu'il puisse appréhender toutes les conséquences sur les conditions de travail des salariés, qu'elles soient positives ou négatives » (Cass.soc.25 septembre 2013 n°12-21.747).

Depuis l'arrêt SNECMA du 5 mars 2008, tout employeur qui réorganise tout ou partie de son entreprise doit s'interroger sur les conséquences d'une telle décision en matière de santé et de sécurité des salariés.

En effet, les plans nous démontrent que des services vont être éclatés sur plusieurs étages, que certains agents vont voir leur organisation professionnelle complètement chamboulée. Si pour l'INSEE les agents ont été écoutés, en réalité ils n'ont pas été entendus.

Conformément à la loi, Solidaires a demandé au directeur de l'INSEE de nous présenter les conséquences du projet sur les charges de travail et la santé des agents.

Réponse : « Non, on en a déjà parlé entre nous en groupe de travail. »

En fait, l'INSEE privilégie l'entre-soi aux instances prévues à cet effet.

Seul l'aspect architectural du bâtiment et une installation la plus rapide possible semblent les préoccuper au détriment des conditions décentes de vie au travail.

En clair, le bateau est piloté depuis Paris mais le capitaine est dans la brume messine.

Par ailleurs toutes les demandes faites précédemment par les OS n'ont pas reçu une suite favorable :

- Concernant la restauration, l'INSEE a concédé, pour un effectif de 350 à 400 agents, un local de 53M<sup>2</sup>. Celui-ci est adapté au mieux à 28 personnes. À la pause méridienne, si tous décident de manger sur place, bonjour la boîte de sardines !!! le « thon » est donné !

Mais l'INSEE a tout prévu : les agents iront manger rue François de Curel voire rue des Clercs ... la pointeuse leur rappellera qu'il faut manger dare dare !!!

### **Solidaires Finances exige un véritable un local de restauration collective sur place.**

- Solidaires Finances a demandé comment seraient attribuées les 110 places de parking disponibles sur le site.

Réponse : l'étude a été confiée à une stagiaire afin de connaître les besoins et les modes de transport utilisés par les agents.

Où sont les conclusions ?

Réponse : Elles ne sont pas encore rendues.

Pouvez vous nous communiquer la trame ?

Réponse : ni oui ni non bien au contraire.

Solidaires espère que ces places ne seront pas attribuées par tirage au sort, tombola, grade, mérite, plaques d'immatriculation paires ou impaires... Avec l'INSEE, c'est l'opacité la plus complète.

**Au final, aucune réponse n'ayant été apportée aux attentes des agents, les représentants des personnels, à l'unanimité, ont émis un avis négatif sur le projet de l'ancienne gare.**

Si toutefois la Direction Générale de l'INSEE souhaite démarrer les travaux à la rentrée pour faire bonne figure, elle le fera sans l'aval de Solidaires Finances et sera mise devant ses responsabilités en cas de problème...

### Visites du CHS-CT

-Jeudi 8 septembre : Hôtel des Finances de Sarrebourg le matin, Trésorerie de Fénétrange l'après midi

-Vendredi 16 septembre : INSEE bâtiment place du roi George

-Semaine 41 : Trésoreries d'Albestroff et Dieuze, et Hôtel des Finances de Château-Salins.

### Vos représentants au CHS-CT :

Titulaires : Philippe OSTROGORSKI et Jean-Paul DOR (DDFIP)

Suppléants : Laetitia CHABOUREL et Éric DARNOIS (DDFIP)

Experts : Céline MARMIN(INSEE) et Laurent ZOMMER (DDFIP)